

de la Chambre siègeront de l'autre côté, à votre droite, alors que les honorables députés de l'autre côté se trouveront ici, à votre gauche. Je désire aussi vous présenter, monsieur l'Orateur, ainsi qu'aux honorables députés de cette Chambre et à leurs électeurs, les compliments de mes électeurs.

C'est un plaisir pour moi que d'essayer pendant quelques moments de parler la langue française, par considération pour vous, monsieur l'Orateur, pour les autres députés canadiens français de cette Chambre, et parce que, comme l'honorable député de Laval-Deux-Montagnes (M. Lacombe) l'a dit, il y a deux langues officielles en ce pays,—et j'approuve l'honorable député lorsqu'il dit que le français est le langage le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines. J'aimerais à parler plus longuement en français, mais je ne veux pas le faire aujourd'hui parce que, je regrette de le dire, ayant beaucoup oublié mon français et ne l'ayant pas assez pratiqué depuis trente années, j'ai peur de ne pas parvenir à me bien faire comprendre. Mais j'espère que, lorsque j'aurai passé une année ici, je réussirai mieux et qu'un jour j'aurai le plaisir de prononcer ici un discours en français.

Les députés français de cette Chambre comprennent les deux langues officielles du pays, mais tous les députés anglais ne les comprennent peut-être pas; c'est pourquoi, monsieur l'Orateur, avec votre permission, je vais parler en anglais, maintenant. Mais avant de le faire je voudrais exprimer une idée: Je crois qu'il serait nécessaire de fonder en cette ville un club français pour l'étude et la pratique du français. Je proposerai comme nom "Le club Lemieux". Je voudrais avoir l'honneur d'être membre de ce club afin de parvenir à parler parfaitement la langue française et parce qu'il me serait nécessaire pour cela d'avoir beaucoup de pratique. J'approuve aussi le député de Bonaventure (M. Marcell) quand il dit que c'est une excellente chose que de parler deux ou trois langues.

(Traduction) Etant donné, comme je l'ai déjà fait remarquer, que c'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole dans un parlement je sais, monsieur l'Orateur, que vous vous montrerez aussi bon et aussi généreux à mon égard que vous l'avez toujours été pour un débutant dans cette Chambre. J'espère que mes honorables collègues supporteront patiemment que j'exprime quelques opinions sur la question dont nous sommes saisis; c'est mon droit et c'est aussi mon devoir envers mes commettants.

Deux fois, il a été fait allusion à mes remarques dans cette enceinte. La première fois, l'honorable ministre de la Justice (M.

Lapointe), agissant comme leader de la Chambre,—fonctions dont il s'est acquitté si bien,—a contesté certaines remarques qu'un des députés de Toronto avait adressées à ses électeurs. Pour dégager la responsabilité de mes collègues de Toronto qui, je suppose, ont assez de leurs propres ennuis, je leur dois de déclarer que c'est bien moi qui ai adressé ces remarques à mes électeurs avant de venir à la Chambre. J'ai dit, à l'époque, qu'à mon avis il était illogique de la part des progressistes de voter, puisqu'ils différaient d'opinion avec les deux autres partis de la Chambre, que les électeurs des régions qu'ils représentent désapprouvaient aussi les deux vieux partis et que, par conséquent, pour être logique, ils ne devraient pas prendre part au premier vote qui devait déterminer lequel des deux partis avait le droit de gouverner. De cette déclaration je n'ai rien à retirer. Quoiqu'elle ait paru ennuyer certaines personnes, j'estimais qu'elle exprimait bien ma conviction relativement à la ligne de conduite que devaient adopter les progressistes. Je pense encore qu'ils auraient bien fait d'agir comme je l'ai dit et s'ils s'étaient abstenus de voter à ce moment-là, les travaux de la Chambre seraient aujourd'hui plus avancés qu'ils ne le sont et eux-mêmes n'auraient pas eu moins qu'ils n'ont eu jusqu'ici. Je ne crois pas devoir retirer ce que j'ai dit alors, quoique ma remarque ait pu ennuyer quelques membres de cette Chambre. Je suis encore d'avis que l'on aurait bien fait de suivre la ligne de conduite que j'ai indiquée, eu égard au bien du pays et, à la fin du compte, de tous les partis politiques, y compris le parti progressiste.

Une seconde fois on a contesté dans cette enceinte certaines remarques que j'aurais faites à une assemblée de mes électeurs de Toronto-Nord-Est. Je parlais alors de l'honorable député de Regina (M. Dunning) et le bien-fondé des commentaires de l'honorable député de Yorkton (M. McPhee) à ce sujet dépend de l'article de presse qu'il a cité, quoiqu'il n'y ait guère plus à redire sur un article que sur l'autre. On ne peut pas non plus contester d'une façon particulière ce que j'ai dit à cette occasion. Je faisais part à mes électeurs de mes opinions sur ce qui se faisait à Ottawa. Je l'ai fait sans animosité ni malice à l'égard de qui que ce soit et si j'ai employé l'expression "gamin" (cub), c'est sans mauvaise intention. Je suis heureux de rappeler que lorsque l'honorable député de Yorkton a soulevé la question à la Chambre, M. l'Orateur a été assez bon de dire qu'il n'y avait pas grand mal à employer cette expression. Nous savons que le mot "cub" est constamment employé par les étudiants des universités et des collègues qui se servent aussi couramment de